

Bretagne, Finistère, Fouesnant, Hent Menez Kerzon

# Diagnostic archéologique Hent Menez Kerzon

sous la direction de

**Julie Cavanillas**

**Inrap Grand Ouest**

Novembre 2017



**Rapport final d'opération**  
Diagnostic archéologique

Code INSEE  
29058

Nr site  
non communiqué

Entité archéologique  
29 058 0013

Arrêté de prescription  
SRA 2016-347

Système d'information  
Lambert 93-CC48

Code Inrap  
D117862

Bretagne, Finistère, Fouesnant, Hent Menez Kerzon

# Diagnostic archéologique Hent Menez Kerzon

sous la direction de

**Julie Cavanillas**

**Inrap Grand Ouest**  
37 rue du Bignon  
CS 67737  
35577 Cesson-Sévigné

Novembre 2017

# Sommaire

## Données administratives, techniques et scientifiques

2	Sommaire
6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thesaurus
8	Intervenants
10	Notice scientifique
10	Etat du site
11	Localisation de l'opération
12	Arrêté de prescription
16	Projet d'intervention
19	Arrêté de désignation

## Résultats

22	<b>1 Introduction</b>
22	<b>1.1 Circonstances de l'intervention</b>
23	<b>1.2 Cadre géographique</b>
23	<b>1.3 Cadre géologique</b>
26	<b>1.4 Contexte archéologique</b>
27	<b>1.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre</b>
29	<b>2 Résultats</b>
29	<b>2.1 Tranchée 1</b>
30	<b>2.2 Tranchée 2</b>
30	<b>2.3 Tranchée 3</b>
31	<b>2.4 Tranchée 4</b>
33	<b>3 Conclusion</b>

---

34 **Bibliographie**

35 **Liste des figures**

## **Inventaires**

38 **Inventaire des structures par tranchées**

38 **Inventaire des documents**

39 **Inventaire des photographies**





**Données  
administratives,  
techniques  
et scientifiques**

# Fiche signalétique

<p><b>Localisation</b></p> <p>Région Bretagne</p> <p>Département Finistère (29)</p> <p>Commune Fouesnant</p> <p>Adresse ou lieu-dit Hent Menez Kerzon</p>	<p><b>Propriétaire du terrain</b></p> <p>Madame Yolande Bardyn 37 Hent Kergador 29710 Fouesnant</p> <p><b>Références de l'opération</b></p> <p>Numéro de l'arrêté de prescription 2016-347</p> <p>Référence du projet Inrap D117862</p> <p>Numéro de l'arrêté de désignation 2017-094</p>	<p><b>Dates d'intervention Inrap</b></p> <p>préparation 29/09/2017</p> <p>diagnostic 02/10/2017 au 03/10/2017</p> <p>post-fouille 04/10/2017</p>
<p><b>Codes</b></p> <p>code INSEE 29058</p> <p>numéro de dossier Patriarche non communiqué</p> <p>numéro de l'entité archéologique 29 058 0013</p>	<p><b>Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement</b></p> <p>Monsieur Christophe Alleno 22, route de Beg Meil 29170 Fouesnant</p>	<p><b>Emprise diagnostic</b></p> <p>Emprise prescrite 1 999 m<sup>2</sup></p> <p>Emprise diagnostiquée 185.30 m<sup>2</sup></p> <p>Ratio 9.27 %</p>
<p><b>Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 CC48)</b></p> <p>x: 1 175 535 m y: 7 209 942 m z: entre 36.75 m et 38.80 m NGF</p>	<p><b>Nature de l'aménagement</b></p> <p>Construction de trois maisons individuelles</p>	
<p><b>Références cadastrales</b></p> <p>Commune Fouesnant</p> <p>Année 2017</p> <p>Section(s) et parcelle(s) CT 75</p>	<p><b>Opérateur d'archéologie</b></p> <p>Inrap Grand-Ouest</p> <p><b>Responsable scientifique de l'opération</b></p> <p>Julie Cavanillas, Inrap</p>	
<p><b>Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement</b></p> <p>ZPPA-2015-0256</p>	<p><b>Organisme de rattachement</b></p> <p>Inrap Grand Ouest 37, rue du Bignon 35 577 Cesson-Sévigné grand-ouest@inrap.fr Tél : 02 23 36 00 40 Fax : 02 23 36 00 50</p>	



# Mots-clefs des thesaurus

## Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
  - Moyen
  - Supérieur
  - Mésolithique
- Néolithique**
- Ancien
  - Moyen
  - Récent
- Chalcolithique**
- Protohistoire**
- Âge du Bronze**
    - Ancien
    - Moyen
    - Récent
  - Âge du Fer**
    - Hallstatt (1<sup>er</sup> Âge du Fer)
    - La Tène (2<sup>nd</sup> Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
  - Empire romain
    - Haut-Empire (jusqu'en 284)
    - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
  - Moyen Âge
  - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle
- Indéterminé**

## Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Fossé
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Parcellaire
- ...

## Mobilier

- nb
- Industrie lithique
- Industrie osseuse
- Céramique
- Restes
- Végétaux
- Faune
- Flore
- Objet métallique
- Arme
- Outil
- Parure
- Habillement
- Trésor
- Monnaie
- Verre
- Mosaïque
- Peinture
- Sculpture
- Inscription
- Stèles

## Etudes annexes

- Géologique
- Datation
- Paléontologie
- Zoologie
- Botanique
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

# Intervenants

## Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Julie Cavanillas, Inrap	Responsable d'Opération	Responsable scientifique

## Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Charles Arramond, SRA	Conservateur régional de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Yolande Bardyn	Propriétaire du terrain	Maître d'ouvrage
Claude Le Potier, Inrap	Directeur Interrégional GO	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire Général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel-Alain Baillieu, Inrap	Directeur-Adjoint Scientifique et Technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du DAST Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Frédéric Champagne, Inrap	Assistant technique Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle Bretagne	Mise en place et suivi de l'opération
Isabelle Giron-Audeoud, Inrap	Ingénieur sécurité	Mise en place et suivi de l'opération
Marie Nolier, Inrap	Logisticienne	Logistique
Olivier Bréhélin, Inrap	Contrôleur de gestion	Suivi de l'opération

## Intervenant technique

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire TP	Entreprise de terrassement	Terrassement à 1 pelle de 15 t avec un godet de curage de 2 m de large.

## Financement

Redevance d'archéologie préventive

## Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Julie Cavanillas, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique, fouille, relevé et enregistrement
Annaïg Salaun, Inrap	Technicienne d'opération	Fouille, relevé et enregistrement
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Relevés topographiques

## Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Julie Cavanillas, Inrap	Technicienne d'opération	Etude, SIG, DAO, synthèse, rédaction
Vincent Pommier, Inrap	Topographe	Traitements des levés topographiques
Emeline Le Goff, Inrap	Topographe	PAO

## Notice scientifique

Le diagnostic réalisé au lieu-dit « Hent Menez Kerzon » à Fouesnant fait suite au dépôt d'un acte de vente de la parcelle de 1 999 m<sup>2</sup>, sur laquelle seront construites trois maisons individuelles. La prescription de diagnostic archéologique, émise par les services de l'état, a été motivée par la présence d'un indice de site sur la parcelle concernée, relative à la découverte, en 1977, de tessons de céramique, d'ustensiles et d'une meule, lors de la réalisation de travaux ruraux.

Malgré cet indice de site, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour, les quelques structures observées n'ont de ce fait pu être datées. Le parcellaire est pour partie contemporain, et pour l'autre non datée. Les autres structures ont été en partie testées, elles ne révèlent aucune organisation témoignant d'une occupation organisée et ne sont en outre pas datées.

A l'issue de ce diagnostic, il apparaît que la zone concernée par le projet offre peu d'indices d'occupation archéologique.

## Etat du site

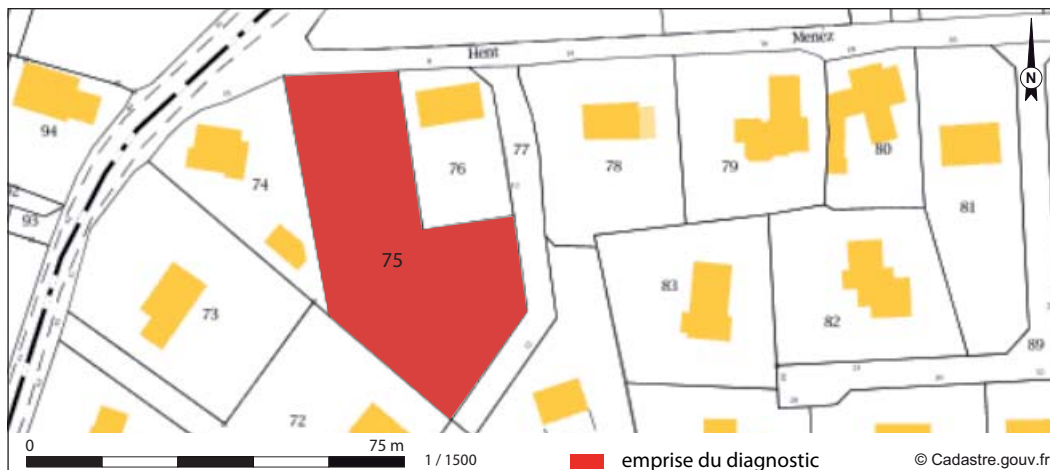
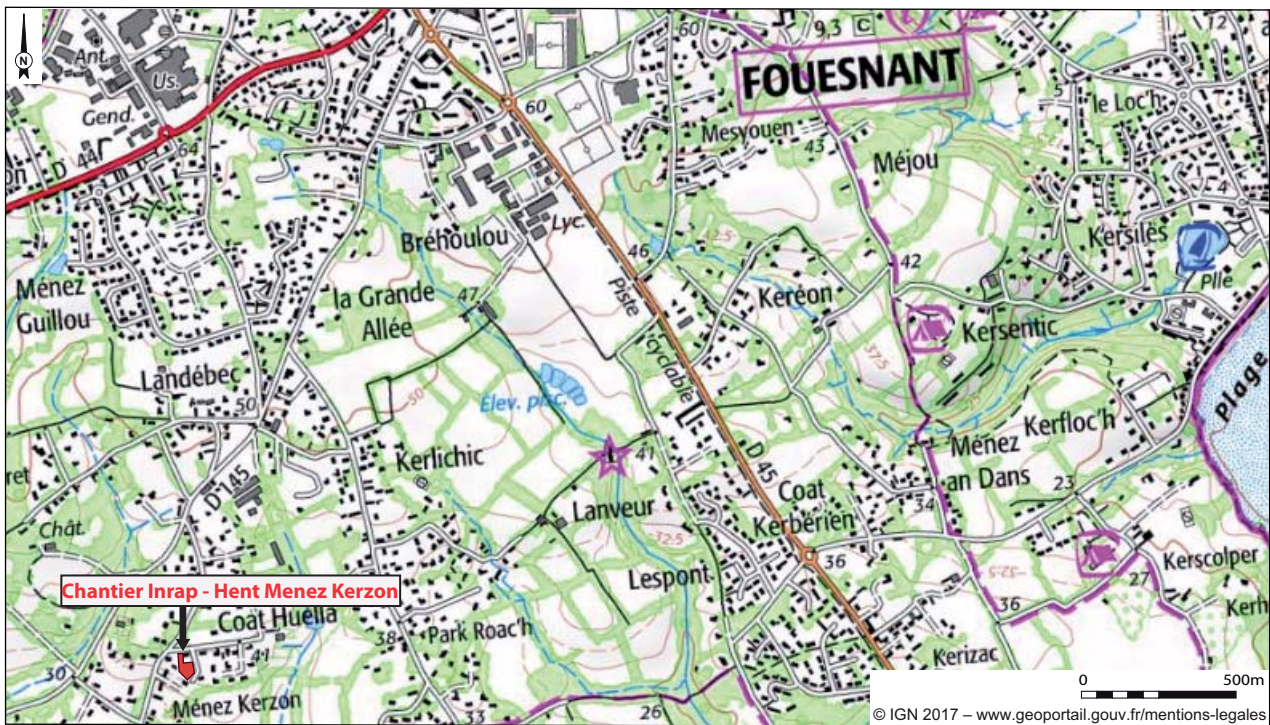
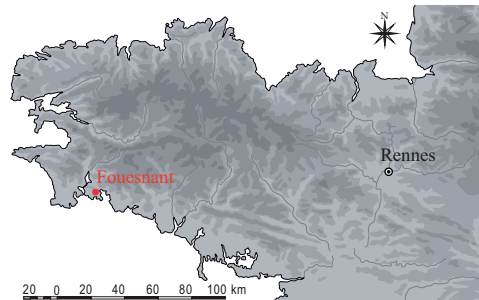
Les tranchées ont été rebouchées conformément à ce qui était stipulé dans la convention, en prenant soin de replacer la terre végétale sur la partie sommitale des tranchées.

# Localisation de l'opération

Région : Bretagne  
 Département : Finistère (29)  
 Commune : Fouesnant  
 Adresse/Lieu-dit : Hent Menez Kerzon

Coordonnées géographiques et altimétriques (Lambert 93 CC48) :  
 Centre de l'emprise archéologique  
 x : 1 175 535 m  
 y : 7 209 942m  
 z : entre 36.75 m et 38.80 m NGF

Section et parcelle :  
 section CT  
 parcelle 75



# Arrêté de prescription



## PREFECTURE DE LA REGION BRETAGNE

### ARRETE n° 2017-094 modifiant l'arrêté n° 2016-347 portant prescription de diagnostic archéologique

le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature,

VU, la demande de permis de construire n°029 058 16 00093 de Monsieur et Madame André Hello pour un terrain situé à Fouesnant, Hent Menez Kerzon; reçu(e) le 9 novembre 2016 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté n° 2017-094 du 25 novembre 2016 portant prescription de diagnostic archéologique ;

VU la demande de saisine de Madame Yolande BARDYN, propriétaire du terrain, en date du 17 mars 2017, notifiant l'abandon de la demande du permis de construire de Monsieur et Madame André Hello ;

**CONSIDERANT** que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, ces derniers sont localisés dans un parcelle renfermant une occupation antique (29.058.0013) ayant motivé la zone de présomption de prescriptions archéologiques ZPPA-2015-0256.

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

## ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : l'arrêté n° 2016-347 est modifié comme suit :

un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Finistère

Commune : Fouesnant

Lieu-dit : Hent Menez Kerzon

Cadastre : section : CT parcelle : 75

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1<sup>er</sup>.

**Article 4** : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Yolande Bardyn 37 Hent Kergador, 29170 Fouesnant et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 29 mars 2017

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,



Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie

destinataires : Mme Y. Bardyn  
INRAP  
copie à : Mairie de Fouesnant



**PREFECTURE DE LA REGION DE BRETAGNE**

**Prescriptions de diagnostic archéologique  
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2017-094**

**le Préfet de la région de Bretagne,  
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

région :	Bretagne	
département :	Finistère	
commune :	Fouesnant	
lieu-dit :	Hent Menez Kerzon	
cadastre :	section : CT	parcelle : 75
propriétaire :	Mme Yolande Bardyn	
pétitionnaire :	Mme Yolande Bardyn	

**Emprise du diagnostic archéologique : 1 999 m<sup>2</sup>**

**Principes méthodologiques :**

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

**Objectifs :**

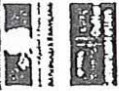
Le diagnostic a pour objectif de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies, ...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée pendant la réalisation des travaux. Une attention particulière devra être portée au niveau d'apparition des vestiges, afin d'évaluer précisément l'impact du projet d'aménagement sur le patrimoine archéologique enfouis.

Fait à Rennes, le 29 mars 2017

pour le Préfet de région,  
pour le directeur régional des affaires culturelles  
par délégation,

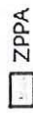
Yves Menez  
Conservateur régional de l'archéologie





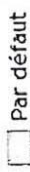
Ma sélection

Zones de présomption de prescriptions archéologiques - Bretagne



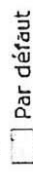
En date du : 2016-11-03

Carte archéologique nationale - Réseau viaire principal breton d'origine protohistorique



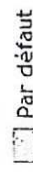
En date du : 2014-01-27

Propriétaire : LORHO Thierry  
Carte archéologique nationale - Réseau viaire principal breton d'origine antique



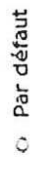
En date du : 2014-01-27

Propriétaire : LORHO Thierry  
Carte archéologique nationale - Réseau viaire principal breton d'origine médiévale



En date du : 2014-01-27

Propriétaire : LORHO Thierry  
Carte archéologique nationale - État de la connaissance archéologique en Bretagne



En date du : 2015-08-12

Propriétaire : LORHO Thierry

Données de référence

# Projet d'intervention

## Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Réf : MB/TA/2017/2008

Affaire suivie par :  
Michel-Alain Baillieu  
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40  
Fax : 02 23 36 00 50  
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne  
Direction régionale des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
A l'attention du Conservateur régional de  
l'Archéologie  
Avenue du Professeur Charles Foulon  
35700 Rennes

LRAR n°

**Objet** : projet de diagnostic de l'opération dénommée  
«FOUESNANT (29) HENT MENEZ KERZON »

Cesson-Sevigné, le 04/09/17

**Opération** : D117862 – Arrêté n° 2016-347

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 9 décembre 2016 portant sur le diagnostic dénommé « FOUESNANT (29) HENT MENEZ KERZON » sur la commune de Fouesnant dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap selon notification du 16 décembre 2016.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU



P.J. : projet de diagnostic

## Diagnostic archéologique D117862 FOUESNANT (29) HENT MENEZ KERZON

# Projet scientifique d'intervention

## 1.- Identification administrative de l'opération

Région	<b>Bretagne</b>	Département	<b>Finistère</b>
Commune	<b>Fouesnant</b>		
Lieu-dit	<b>HENT MENEZ KERZON</b>		
Cadastre	<b>Fouesnant : CT 75</b>		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	<b>2016-347</b>	<b>09-12-2016</b>	<b>1999 m<sup>2</sup></b>	<b>16/12/2016</b>	
Modification	<b>2017-094</b>	<b>10-04-2017</b>	<b>1999 m<sup>2</sup></b>	<b>-</b>	<b>04/09/17</b>

Contexte actuel	<b>Rural</b>	Contexte particulier	
Nature archéologique	<b>Non stratifié</b>		

## 2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°**2017-094**, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Mme Julie CAVANILLAS

## 3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

## 4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

## 5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	2 jours	1 jour
Technicien	1 jour	

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	1 jour	1 jour
Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**

Moyens humains	Terrain	Etude
Responsable Opération	4 jours	4 jours
Technicien	4 jours	1 jour
Dessinateur		4 jours
Spécialiste (Céramologue)		5 jours
Topographe	1 jour	1 jour

Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour

## 6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	5 jours	Octobre 2017

## 7.- Observations complémentaires

### Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu



# Arrêté de désignation



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

COURRIER REÇU LT  
5010  
18 SEP. 2017  
INRAP GO

Direction régionale  
des affaires culturelles

Arrêté n° 17-273 du 13 septembre 2017

Service régional de l'archéologie

## Arrêté n° 17-273 portant désignation du responsable scientifique de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2017-094

Le Préfet de la région Bretagne  
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 17 octobre 2016 portant délégation de signature à M. Michel ROUSSEL, directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2016 S.G.A.R./DRAC/DSG du 2 novembre 2016 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2016-347 du 25 novembre 2016 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à FOUESNANT, lieu-dit « Hent Menez Kerzon » (29) ;

VU l'arrêté n° 2017-094 du 29 mars 2017 portant prescription de modification du diagnostic archéologique n° 2016-347 du 25 novembre 2016 ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

### ARRETE

**Article 1<sup>er</sup>** : Madame Julie CAVANILLAS – Institut national de recherches archéologiques préventives - est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2017-094.

**Article 2** : Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Madame Julie CAVANILLAS.

Fait à Rennes, le 13 septembre 2017

Pour le Préfet de la région Bretagne,  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves Menez

Destinataire :  
Mme Julie CAVANILLAS

Copie :  
Inrap  
Commune de Fouesnant



# Résultats

# 1 Introduction

## 1.1 Circonstances de l'intervention

Le diagnostic réalisé par l'Inrap au lieu-dit « Hent Menez Kerzon » à Fouesnant dans le Finistère (fig. 1) fait suite au dépôt d'un permis de construire de deux maisons individuelles sur une parcelle (Section CT, parcelle 75) (fig. 2) de 1 999m<sup>2</sup>.

La prescription de diagnostic archéologique, émise par les services de l'état, a été motivée par la présence d'un indice de site sur la parcelle concernée. Une équipe de l'Inrap, composée de deux agents, est intervenue le 2 et le 3 Octobre 2017, afin de vérifier le potentiel archéologique de cette parcelle.

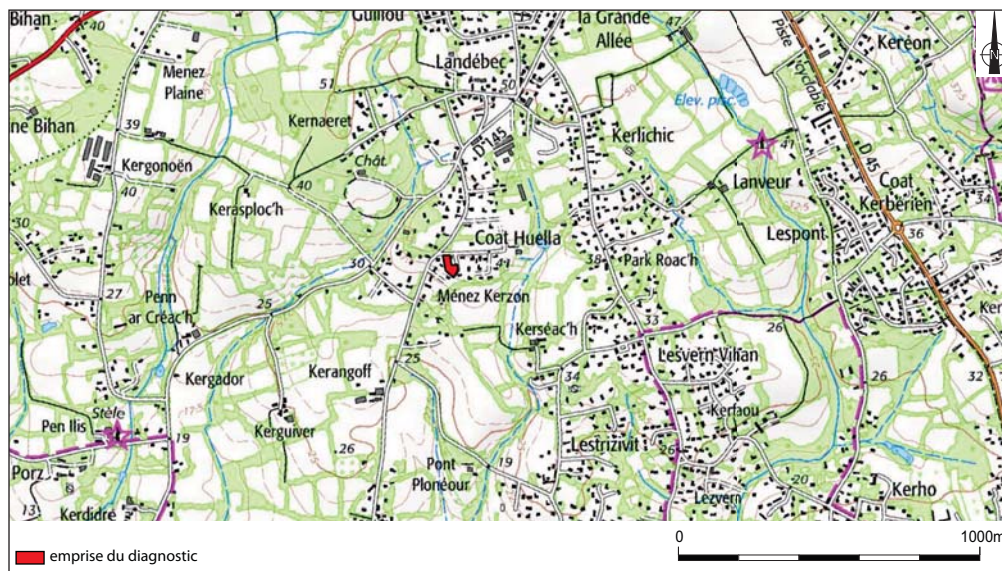


Fig 1 Localisation de l'emprise sur la carte topographique de Fouesnant (©IGN-Scan25® ; échelle : 1/10 000<sup>e</sup>)

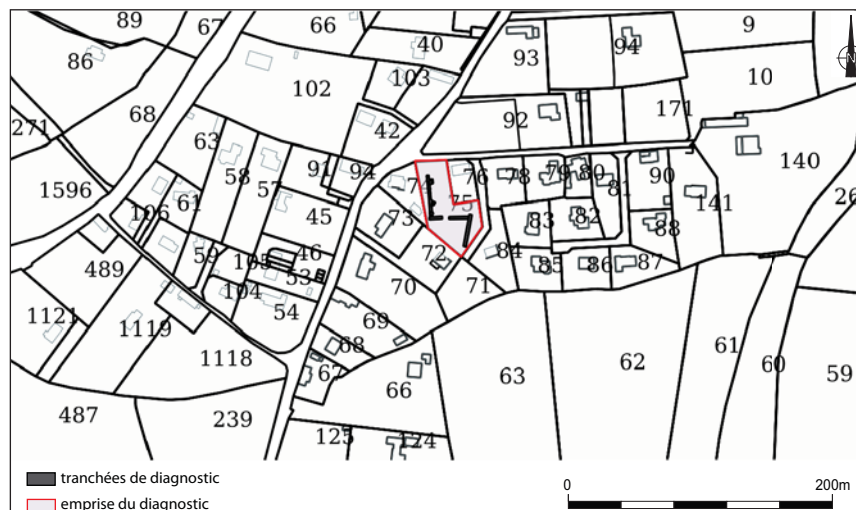


Fig 2 Localisation de l'emprise et des tranchées sur le cadastre (©IGN-BDparcelaire® ; échelle : 1/2 000<sup>e</sup>)



## 1.2 Cadre géographique

La commune de Fouesnant (Finistère sud), à 14 km au sud/sud-est de Quimper, fait partie de la communauté de communes du pays fouesnantais. Elle est localisée à l'ouest de la baie de la Forêt et à l'est de l'anse de Bénodet. Le village actuel de Fouesnant compte 14 km de côte dans sa partie sud, et est caractérisée par une topographie vallonnée résultant des nombreux talwegs dans lesquels s'écoulent de petits fleuves côtiers du nord vers le sud et du nord vers le sud/sud-ouest, jusqu'à la mer (fig. 1). L'altitude du territoire communale est comprise entre le niveau de la mer et 70 m NGF.

La parcelle concernée par le diagnostic est localisée à environ 37 m NGF et présente une pente vers le sud. Elle est encadrée par deux talwegs nord/sud qui débouchent tous deux dans le marais de Moustierlin.

## 1.3 Cadre géologique

La géologie du territoire communal est caractérisée par trois grands faciès. Au nord et en partie centrale il s'agit d'un socle constitué du granite dit de Pont l'Abbé, localisé en partie centrale et au sud, et de gneiss fins à micaschiste de Nerly, localisé au nord. Au sud, il s'agit de formations vaseuses de slikke et schorres, de dunes et de plages de sable. Tandis que les talwegs formés sont caractérisés par la présence de formations périglaciaires de versant, d'alluvions et de colluvions de l'Holocène, et à l'extrémité occidentale de formations périglaciaires de plateau.

Le substrat de la parcelle diagnostiquée est, quant à lui, constitué d'arène granitique (fig. 4). L'épaisseur de la terre végétale sur cette parcelle varie entre 0,14 et 0,30 m d'épaisseur, elle est au contact direct du substrat en partie sud de la tranchée 1 (fig. 5). Le substrat est par ailleurs systématiquement recouvert, sur 0,10 à 0,26 m d'épaisseur, d'un horizon (Hi 1) limoneux arénacé brun-gris foncé, contenant quelques quartzs, des fragments de plastique et des capsules métalliques et plastique (fig. 5). Le Log 5 de la tranchée 4 (fig. 3) a permis de mettre en évidence une autre interface (Hi 2) s'intercalant entre le substrat et Hi 1, se développant sur 0,10 m d'épaisseur, constituée de limon mêlé d'arène gris foncé (fig. 5).



Fig 3 Tr. 4 - Log 5 (©J. Cavanillas)

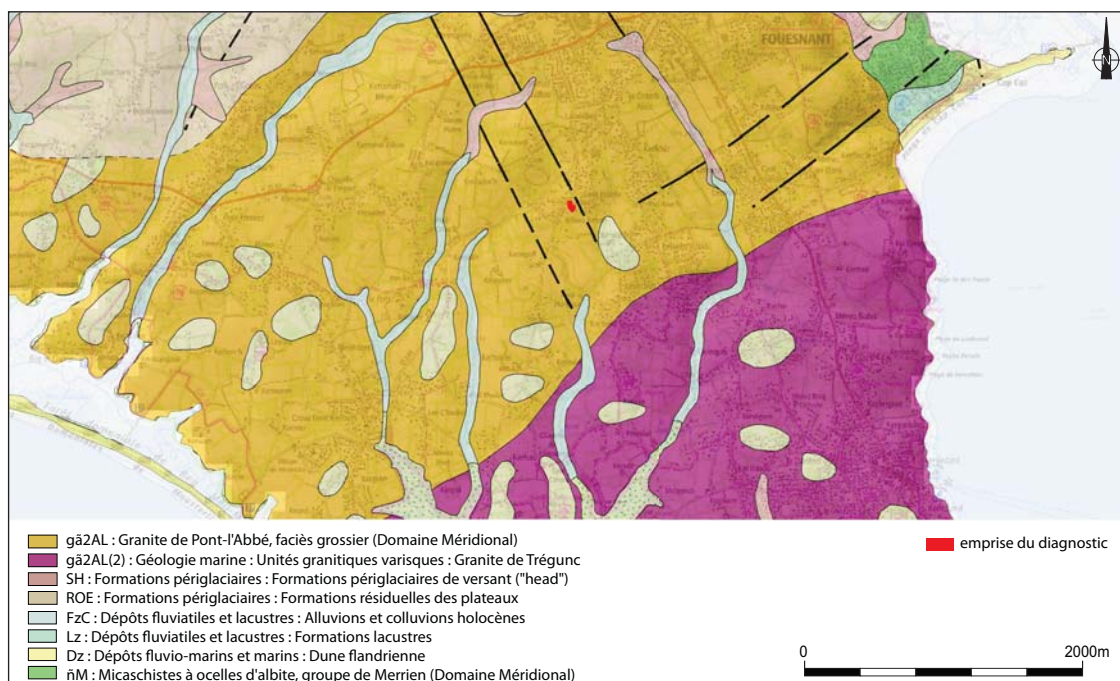


Fig 4 Localisation de l'emprise sur la carte géologique (©BRGM-InfoTerre®, Feuille 2515 ; échelle 1/25 000<sup>e</sup>)

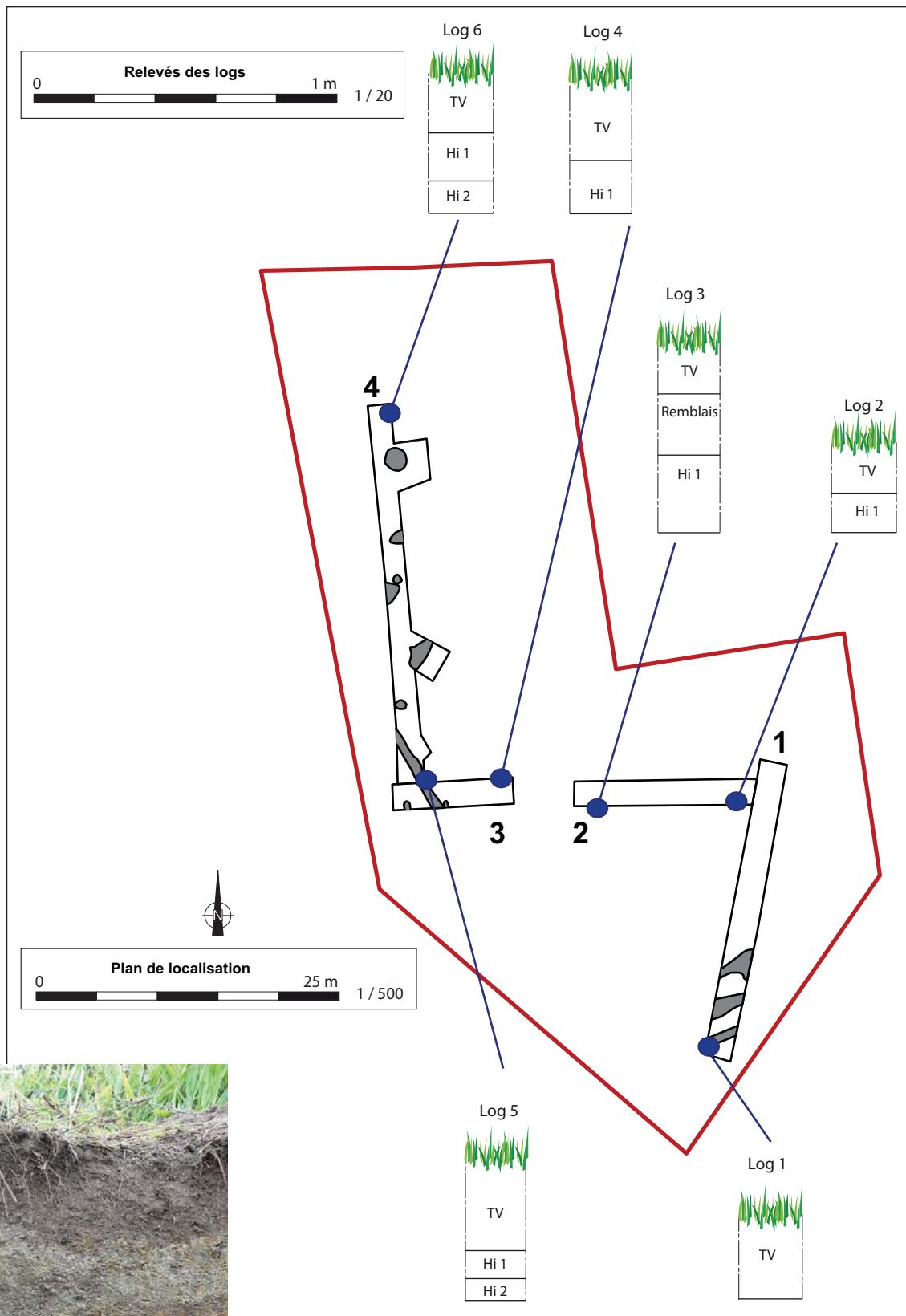


Fig 6 Tr. 2 - Log 3 (©J. Cavanillas)

Fig 5 Localisation et présentation des logs

En tranchée 2, une couche de remblais d'arène de 0,20m d'épaisseur s'intercale entre la terre végétale et l'horizon 1 (fig. 5, 6).

Il est important par ailleurs de préciser la présence de mobilier très contemporain : céramique, capsule plastique et métallique, élément ferreux et fragments de caoutchouc et plastique en tout genre au contact direct du substrat, cela a été observé dans toutes les tranchées réalisées.

Une couche de remblai très récent a également été observée dans le log 3 de la tranchée 2 (fig. 4). Ce remblai et la présence d'éléments plastique et ferreux en abondance au contact du substrat pourrait être liée au « nettoyage » de la parcelle réalisée il y a plusieurs mois, à la demande des propriétaires par une pelle mécanique afin d'évacuer une quantité importante de déchets vers une déchetterie. Les propriétaires de la parcelle n'ont pour autant pas fait mention d'un raclage du sol jusqu'au substrat.

Enfin au sud de la parcelle, est localisée la résurgence d'une source s'écoulant d'est en ouest dans un fossé récent. Cette résurgence et la présence d'arbres ont contraint l'implantation des tranchées (fig. 7).

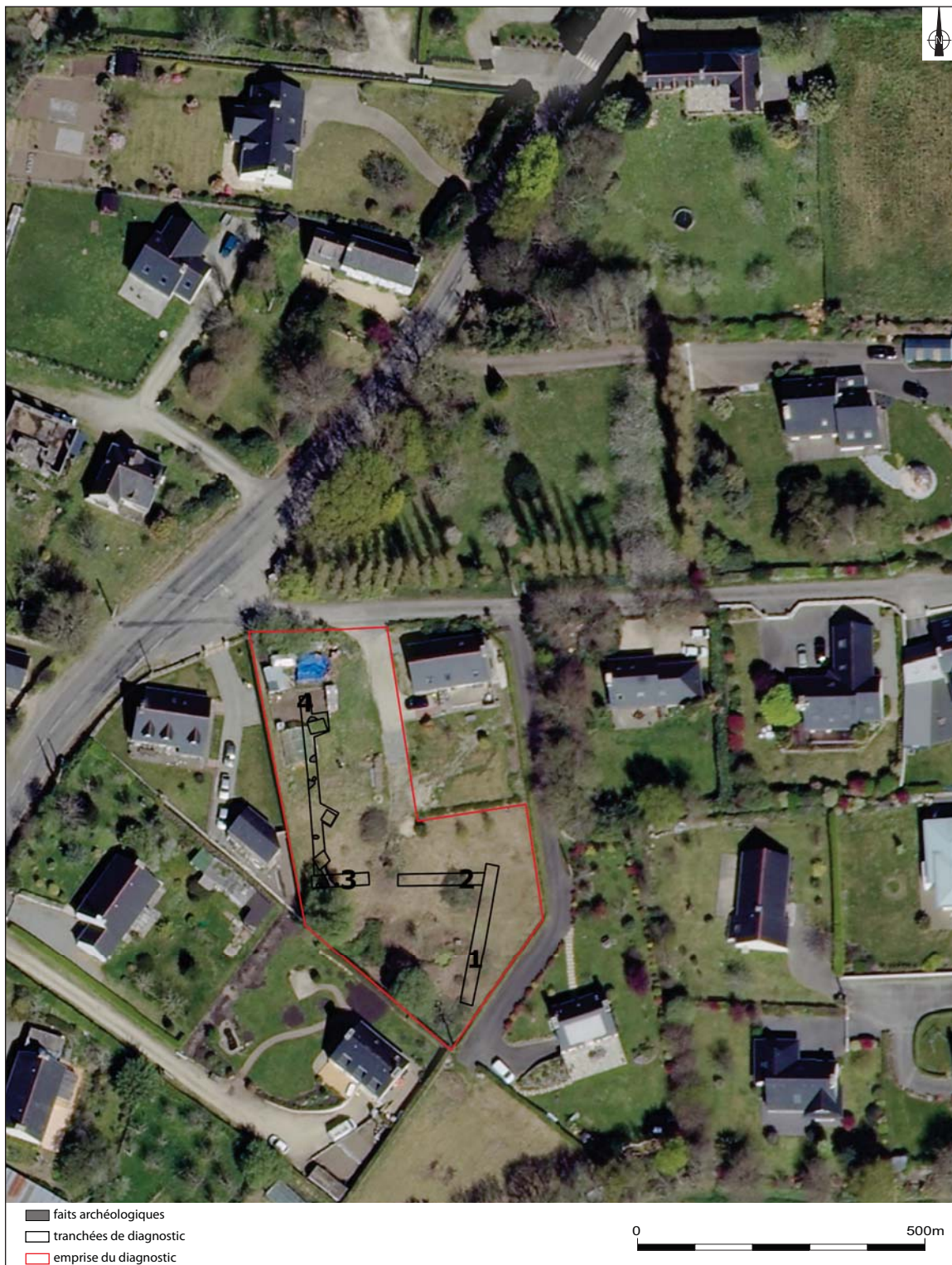


Fig 7 Localisation des tranchées sur fond orthophotographique (©IGN-BDortho® ; échelle 1/500<sup>e</sup>)



Deux indices de site sont datés du Néolithique, il s'agit de menhirs.

Le premier (Indice 29 058 0006) est situé au lieu-dit « Beg Meiz », à 4,2 km au SE de la parcelle diagnostic et a été répertorié en 1907, lors de prospection au sol réalisée par Paul Du Chatellier.

Le second (Indice 29 058 0007) est situé au lieu-dit « Lanveur », à 1 km à l'ENE de l'emprise du diagnostic et a été répertorié en 1983, lors d'une campagne de prospection au sol, réalisée par Charles-Tanguy Le Roux.

Un indice de site est daté de l'Age du Bronze, il s'agit d'une nécropole.

Cet indice (29 058 0004) est situé au lieu-dit « Moustertin », à 3,5 km au SO de la parcelle diagnostic et a été répertorié en 1963, lors de prospection au sol réalisée par Jean l'Helgouach.

Un indice de site est daté de l'Age du Fer, il s'agit d'une stèle funéraire.

Cet indice (29 058 0016) est situé au lieu-dit « Pen-Ilis », à 1,2 km au SO de la parcelle diagnostiquée et a été répertorié en 1963 par Charles-Tanguy Le Roux.

Trois indices de site sont datés de l'Antiquité, il s'agit de deux occupations au sens large du terme et d'un habitat.

Le premier indice (Indice 29 058 0013) est situé au lieu-dit « Coat-Huella » et correspond à la découverte d'un gisement de surface à 0,50 m de profondeur constitué d'ustensile, de céramique et d'une meule. Ce gisement a été découvert lors de travaux ruraux par Pierre Carrié, en 1977. Il est situé sur la parcelle concernée par le diagnostic, et plus largement sur une surface de 1,37 ha, comprenant les parcelles 71 à 85). Les découvertes de mobilier ont été faites dans les parcelles 74 et 81 (Sanquer 1976 et Sanquer 1977).

Le second indice (Indice 29 058 0015) est situé au lieu-dit « Trégoné » et correspond à la découverte d'un gisement de surface, découvert par Pierre Carrié, en 1977 et diagnostiqué par Yvan Pailler. Le diagnostic a permis de mettre au jour une maison d'habitation romaine du Haut-Empire (Pailler 2013).

Le troisième indice (Indice 29 058 0020) est situé au lieu-dit « Kerchann » et correspond à la découverte fortuite, lors de travaux de terrassement pour le manège du centre équestre, d'un fossé de 0,60 m de large et 0,30 m de profondeur. Ce fossé a été observé par Michel Le Goffic (Notices 1997).

Enfin, un enclos de datation indéterminée (Indice 29 058 0014) a été répertoriée au lieu-dit « Coat Veil Vour », en 1986, lors de travaux ruraux, par A. Darte.

## 1.5 Stratégies et méthodes mises en œuvre

Quatre tranchées continues de 2 m de large ont été réalisées avec une pelle mécanique de 15 t équipée d'un godet lisse de 2 m. La tranchée 1 a été implantée NNE/SSO ; elle mesure 23,80 m de long. La tranchée 3 mesure 23,80 m de longueur. Les tranchées 2 et 3 ont été implantées E/O ; elles mesurent respectivement 14,50 m et 9,50 m. La tranchée 4 a été implantée NNO/SSE ; elle mesure 31,40 m de long.

Trois vignettes ont été réalisées afin de vérifier l'extension des structures et de les sonder.

Les ouvertures ont été réalisées par passes successives afin d'arrêter l'ouverture de ces tranchées au niveau d'apparition des vestiges archéologiques.

Ont été ouverts 185,30 m<sup>2</sup>, soit 9,27 % de la surface totale (fig. 9). La profondeur des tranchées varie entre 0,30 à 0,60 m. Les recouvrements de cette parcelle sont très perturbés et ne présentent aucune régularité ou explication quant à la dilatation de leur épaisseur.

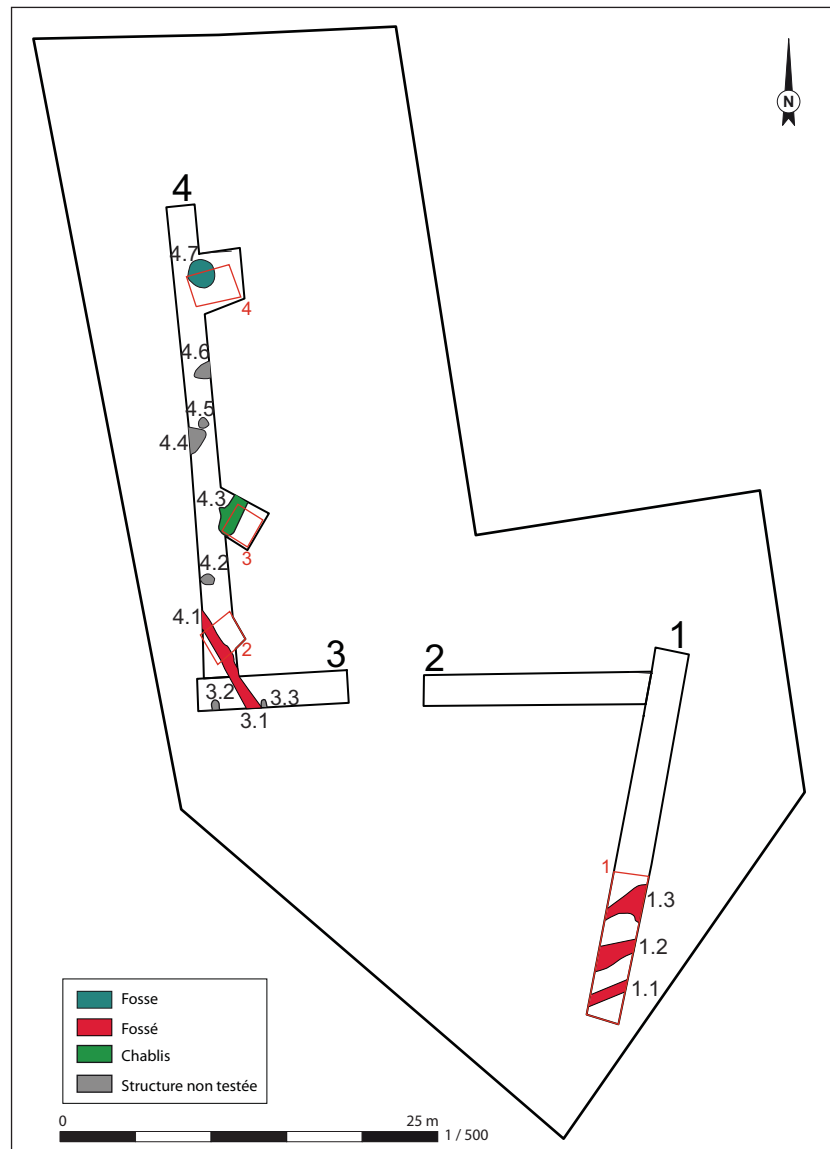


Fig 9 Plan général des structures archéologiques (échelle 1/500°)

Les tranchées ont fait l'objet d'un relevé manuel au 1/100° et d'un levé topographique au GPS le mardi. Les structures archéologiques testées ont été relevées au 1/20° et des cotes altimétriques ont été prises au GPS dans le fond des fossés.

Chaque tranchée porte un numéro de 1 à 4 et l'enregistrement des vestiges a été effectué par tranchée : soit les structures de la tranchée 1 sont numérotées de 1.1 à 1.n.

La couverture photographique du diagnostic a été réalisée à l'aide d'un appareil photo numérique, chaque cliché porte le numéro délivré par l'appareil, suivi du code chantier, suivi du sujet du cliché.

## 2 Résultats

Au total, ce sont 12 structures et anomalies qui ont été observées et relevées dans les quatre tranchées réalisées (fig. 10). Il s'agit essentiellement de structures fossoyées, de fosses et de trous de poteau.

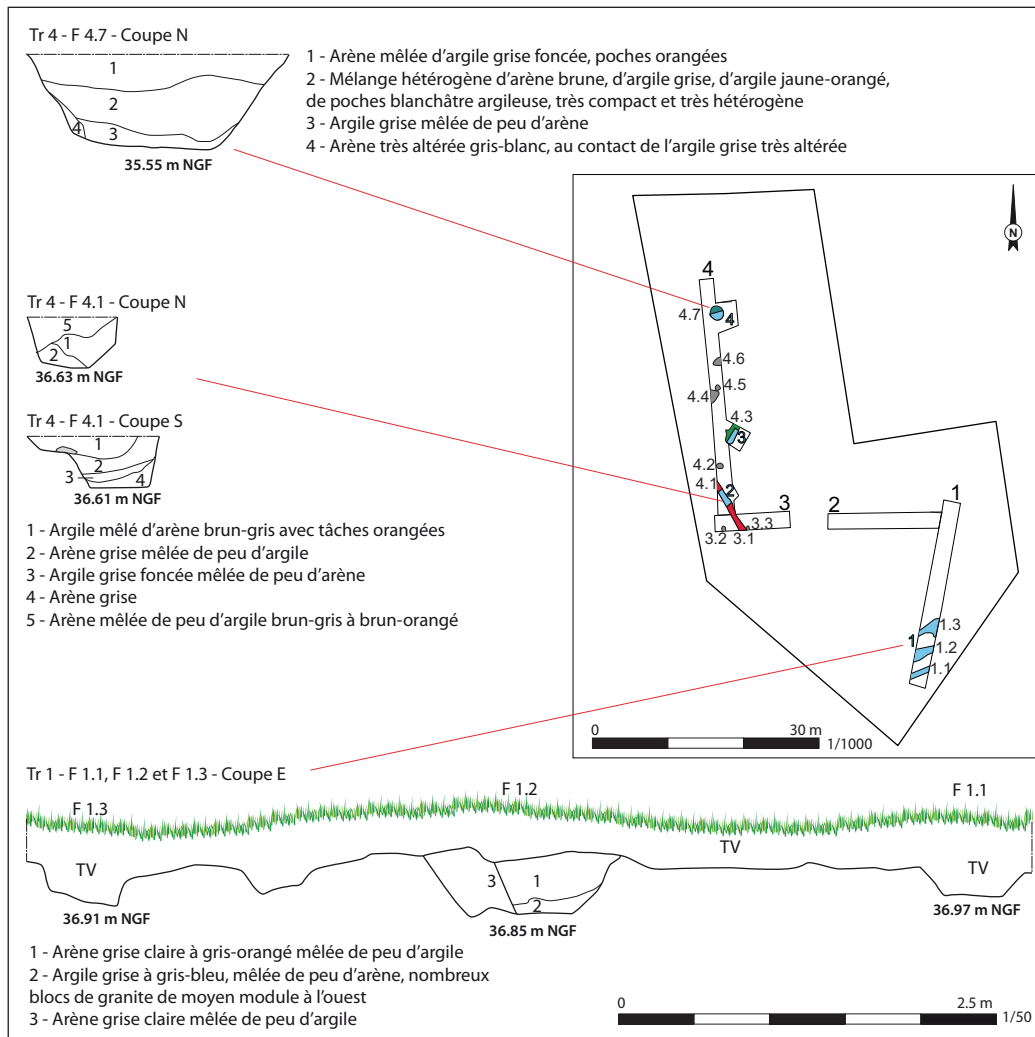


Fig 10 Présentation des structures archéologiques (échelle 1/50°)

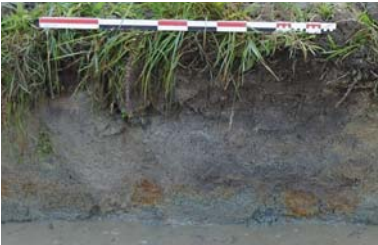
### 2.1 Tranchée 1

La tranchée 1, implantée en limite est de la parcelle, mesure 23,80 m de long, et est orientée NNE/SSO. Elle a été réalisée juste à l'est de la résurgence de la source afin de pouvoir noter au niveau des Logs d'éventuels marqueurs d'un ancien talweg (fig. 11).

Les structures numérotées de 1.1 à 1.3, situées en partie sud de la tranchée, correspondent à trois fossés de même orientation ENE/OSO. Ces fossés ont été sondés à la pelle mécanique directement dans l'emprise de la tranchée. Le sondage ainsi réalisé est désaxé par rapport à l'orientation des structures



**Fig 11** Tr. 1, F1.1, F1.2, F1.3, vue vers le NNE  
(©J. Cavanillas)



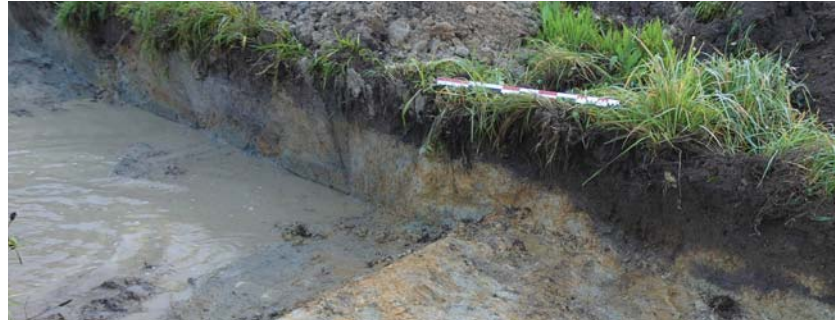
**Fig 13** Tr. 1, Sd. 1, F 1.2 - Coupe E  
(©J. Cavanillas)



**Fig 14** Tr. 1, Sd. 1, F 1.4 - Coupe O  
(©J. Cavanillas)

fossyoées, mais la réalisation d'une extension était impossible en raison de l'exiguïté entre la résurgence de la source, les tas de terre et la limite d'emprise de la parcelle.

F 1.1 mesure entre 0,58 et 0,70 m de largeur et 0,24 m de profondeur (fig. 12). Son creusement adopte un profil en U et s'ouvre sous la terre végétale, soit à 0,30 m de profondeur par rapport au sol actuel, et est encaissé dans un substrat arénacé gris-bleu. Son comblement est constitué de terre végétale.



**Fig 12** Tr. 1, Sd. 1, F 1.1 - Coupe E (©J. Cavanillas)

F 1.2 mesure entre 0,63 et 1,34 m de large et 0,40 m de profondeur (fig. 13). Ce fossé semble avoir fait l'objet d'un curage. Le fossé primitif est comblé d'une couche d'arène grise claire mêlée de peu d'argile. Tandis que le curage est comblé en partie basse d'une couche d'argile gris-bleu mêlée de peu d'arène, et de nombreux blocs de moyen module à l'ouest, sur une dizaine de centimètres d'épaisseur. Le comblement de la partie sommitale du curage est, quant à lui, constitué d'arène grise claire à gris-orangé mêlée de peu d'argile, sur une trentaine de centimètres d'épaisseur. Le curage mesure 0,82 m de largeur et 0,40 m de profondeur, il présente un profil en U et s'ouvre sous une trentaine de centimètres de terre végétale.

F 1.3 mesure entre 0,60 et 1,13 m de largeur et une vingtaine de centimètres de profondeur (fig. 14). Son creusement adopte un profil en U et s'ouvre sous la terre végétale, soit entre 0,23 et 0,30 m de profondeur par rapport au sol actuel, et est encaissé dans un substrat arénacé gris-bleu. Son comblement est constitué de terre végétale.

Les fossés 1.1 et 1.3 sont tous deux comblés de terre végétale, impliquant un comblement très récent.

Le comblement du fossé 1.2 pourrait laisser présager d'une ancienneté relative par rapport aux deux autres, mais l'absence de mobilier archéologique ne permet pas d'établir sa datation.

Ces trois fossés pourraient avoir eu une fonction drainante dans ce fond humide.

## 2.2 Tranchée 2

La tranchée 2, au nord-ouest de la tranchée 1, mesure 14,50 m de long, et est orientée E/O. Aucun vestige archéologique n'a été mis en évidence dans cette dernière.

## 2.3 Tranchée 3

La tranchée 3, implantée à l'ouest de la tranchée 2, mesure 9,50 m de long, et est orientée O/E.



Un fossé, F 3.2, orienté NO/SE a été mis en évidence dans cette tranchée, ainsi que deux trous de poteau partiellement découverts sur le flanc sud de la tranchée.

Le fossé 3.2 est équivalent au fossé mis en évidence dans la tranchée 4, F 4.1, et ayant fait l'objet d'un sondage dans cette tranchée.

F 3.1 mesure 0,60 m minimum de longueur et 0,43 m de largeur, son comblement superficiel est constitué de limon argileux gris à gris foncé, mêlé d'arène, contenant quelques charbons de bois. Il pourrait s'agir soit d'un trou de poteau soit d'une fosse.

Le fossé F 3.2 mesure entre 0,51 et 0,78 m de largeur, son comblement superficiel est constitué de limon argileux brun-gris à orangé, mêlé d'arène.

F 3.3 mesure 0,48 m minimum de longueur et 0,43 m de largeur, son comblement superficiel est constitué de limon mêlé d'arène gris. Il pourrait s'agir soit d'un trou de poteau soit d'une fosse.

## 2.4 Tranchée 4

La tranchée 4, implantée au nord de la tranchée 3, mesure 31,40 m de long, et est orientée NNO/SSE. Aucun mobilier n'a été mis en évidence lors de l'ouverture de la tranchée

F 4.1 mesure entre 0,60 m et 0,86 m de largeur et 0,34 m de profondeur. Il présente un profil en U et s'ouvre sous Hi2. Son comblement est constitué d'une alternance de couches d'arène mêlée d'une proportion variable d'argile et de couche d'argile plus ou moins chargée en arène (fig. 15).



**Fig 15** Tr. 4, Sd. 2, F 4.1 - Coupe N (©J. Cavanillas)

F 4.2 mesure 0,95 m de longueur et 0,65 m de largeur, son comblement superficiel est constitué de limon brun foncé, contenant quelques des artefacts modernes. Cette fosse probablement moderne n'a pas été sondée.

F 4.3 mesure 2 m de longueur minimum et 1,15 m de largeur et entre 0,18 et 0,35 m de profondeur. F 4.3 a été sondée et s'est avérée être une anomalie géologique, constitué de poches d'argile grise.

F 4.4 mesure 1,15 m de longueur minimum et 1,15 m de largeur, son comblement superficiel est constitué de limon mêlé d'arène brun-gris à brun-orangé. Cette structure n'a pas été sondée, il pourrait s'agir soit d'une fosse, soit d'une extrémité de fossé soit d'une anomalie de surface.

F 4.5 mesure 0,65 m de longueur et 0,62 m de largeur, son comblement superficiel est constitué d'argile mêlée d'arène grise présentant des traces d'oxydation, et des blocs de granite. Cette structure n'a pas été sondée, il pourrait s'agir d'un trou de poteau.

F 4.6 mesure 1,30 m de longueur minimum et 0,90 m de largeur, son comblement superficiel est constitué d'arène grise. Cette structure n'a pas été sondée, il est fort probable que F4.6 corresponde à une anomalie de surface.

F 4.7 mesure 1,90 m de diamètre et 0,61 m de profondeur. De plan circulaire, elle présente un profil en cuvette à fond plat. Son comblement très hétérogène est constitué d'une alternance de couches d'arène mêlée d'une proportion variable d'argile et de couche d'argile plus ou moins chargée en arène (fig. 16). Cette structure correspond probablement à une fosse de plantation moderne, liée à l'aménagement de cette partie de la parcelle en potager/verger.



Fig 16 Tr. 4, Sd. 4, F 4.7 - Coupe N (©J. Cavanillas)

### 3 Conclusion

Cette parcelle n'a révélé que peu de vestiges pouvant être antérieurs à l'époque moderne et/ou contemporaine. Le parcellaire mis en évidence n'apparaît pas sur le cadastre napoléonien (fig. 17).

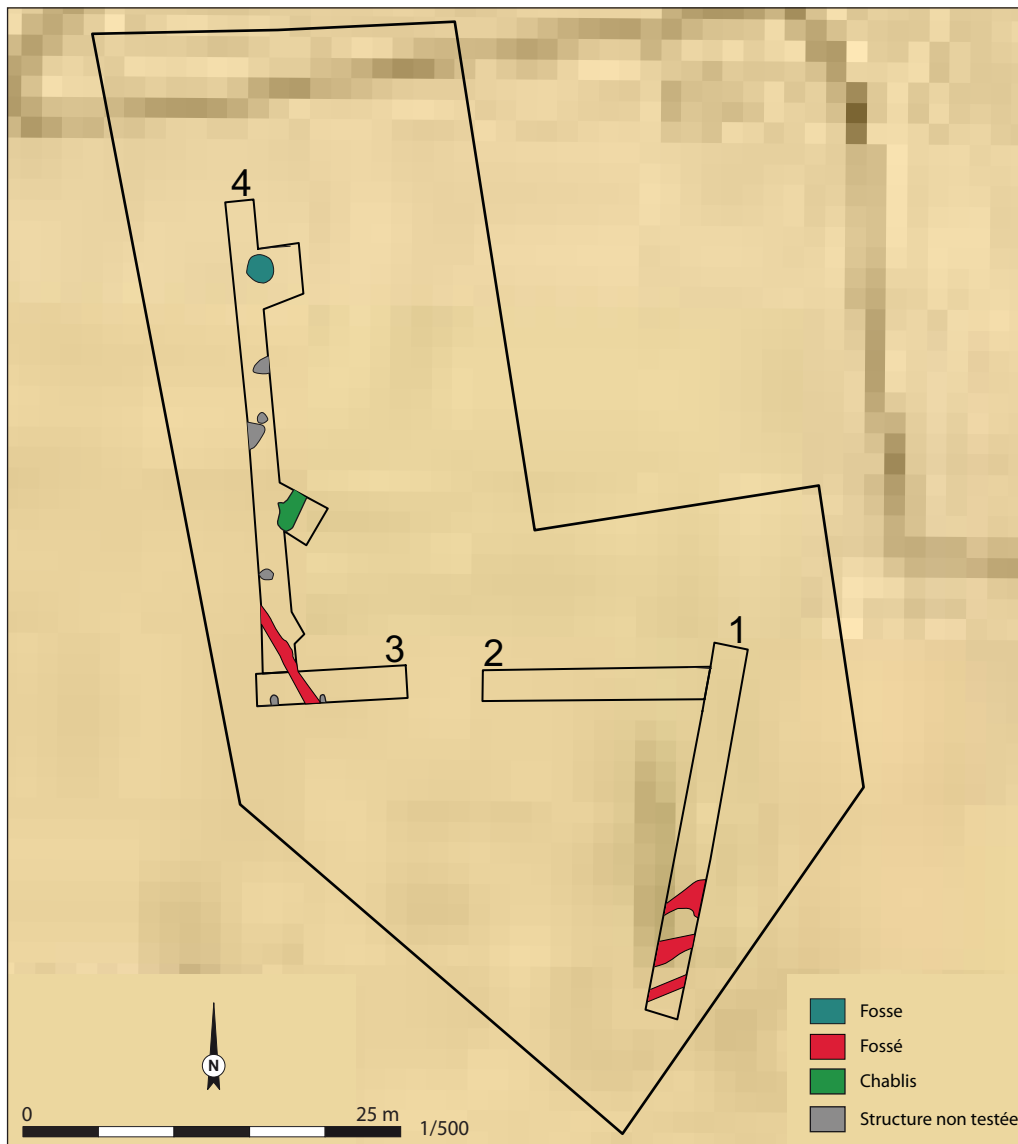


Fig 17 Plan général des structures archéologiques avec projection du cadastre napoléonien (échelle 1/500°)

Néanmoins, deux des quatre fossés sont comblés de terre végétale ce qui ne laisse que peu de doute quant à leur datation. Les deux autres fossés pourraient être de datation plus ancienne, cependant aucun mobilier céramique n'a été mis au jour. Le fossé F 1.2 pourrait correspondre à un ancien fossé de drainage du fond humide lié à la proximité immédiate de la résurgence, tandis que F 3.2 / F 4.1 pourrait correspondre à un fossé de drainage des eaux de ruissellement, qui déboucherait dans le fond humide. Les autres structures de type fosse et/ou trou de poteau ne permettent pas d'envisager une occupation importante

de cette parcelle, d'autant qu'un certain nombre correspond probablement à des structures modernes et/ou contemporaines. En outre la présence très importante d'artéfacts modernes jusqu'au substrat et l'absence de mobilier antique permettent d'une part d'affirmer que cette parcelle a été en grande partie perturbée à l'époque moderne et/ou contemporaine et d'autre part que rien ne permet de supposer une occupation ancienne de cette parcelle, en terme de mobilier archéologique.

A l'issue de ce diagnostic, il apparaît donc que la zone concernée par le projet offre peu d'indices d'occupation archéologique.

## Bibliographie

### • Bibliographie générale

#### Pailler 2013

PAILLER (Y.) - *Une maison d'habitation gallo-romaine en milieu rural, Fouesnant, (Finistère)*. Rapport de diagnostic, Cesson-Sévigné : Inrap GO , 2013, 119p. : ill.

#### Sanquer 1976

SANQUER (R.) - " Chronique d'archéologie antique et médiévale ". In : *Bulletin de la Société Archéologique du Finistère*, t. CIV, pp. 27 à 70.

#### Sanquer 1977

SANQUER (R.) - " Circonscription de Bretagne ". In : *Gallia*, t. 35, fasc. 2, 1977, p. 361.

### • Webographie

#### Archives départementales

Cadastre napoléonien via <http://archives-en-ligne.ille-et-vilaine.fr>

#### Atlas du patrimoine

<http://atlas.patrimoines.culture.fr/>

#### Géobretagne

<http://cms.geobretagne.fr/>

#### Géoportail

<https://www.geoportail.gouv.fr/>

#### Infoterre

<http://infoterre.brgm.fr/>

### • Source géologique

#### Collectif 1997

" Notices d'archéologie finistérienne ". In : *Bulletin de la société archéologique du Finistère*, t. CXXVII, 1997, pp. 41-43.

## Liste des figures

<b>Fig 1</b> Localisation de l'emprise sur la carte topographique de Fouesnant (©IGN-Scan25® ; échelle : 1/10 000 <sup>e</sup> )	22
<b>Fig 2</b> Localisation de l'emprise et des tranchées sur le cadastre (©IGN-BDparcellaire® ; échelle : 1/2 000 <sup>e</sup> )	22
<b>Fig 3</b> Tr. 4 - Log 5 (©J. Cavanillas)	23
<b>Fig 4</b> Localisation de l'emprise sur la carte géologique (©BRGM-InfoTerre®, Feuille 2515 ; échelle 1/25 000 <sup>e</sup> )	23
<b>Fig 5</b> Localisation et présentation des logs	24
<b>Fig 6</b> Tr. 2 - Log 3 (©J. Cavanillas)	24
<b>Fig 7</b> Localisation des tranchées sur fond orthophographique (©IGN-BDortho® ; échelle 1/500 <sup>e</sup> )	25
<b>Fig 8</b> Carte archéologique de la commune de Fouesnant et des communes limitrophes (©IGN-Scan25® ; ©SRA-Atlas des Patrimoines® ; échelle 1/25 000 <sup>e</sup> )	26
<b>Fig 9</b> Plan général des structures archéologiques (échelle 1/500 <sup>e</sup> )	28
<b>Fig 10</b> Présentation des structures archéologiques (échelle 1/50 <sup>e</sup> )	29
<b>Fig 11</b> Tr. 1, F1.1, F1.2, F1.3, vue vers le NNE (©J. Cavanillas)	30
<b>Fig 12</b> Tr. 1, Sd. 1, F 1.1 - Coupe E (©J. Cavanillas)	30
<b>Fig 13</b> Tr. 1, Sd. 1, F 1.2 - Coupe E (©J. Cavanillas)	30
<b>Fig 14</b> Tr. 1, Sd. 1, F 1.4 - Coupe O (©J. Cavanillas)	30
<b>Fig 15</b> Tr. 4, Sd. 2, F 4.1 - Coupe N (©J. Cavanillas)	31
<b>Fig 16</b> Tr. 4, Sd. 4, F 4.7 - Coupe N (©J. Cavanillas)	32
<b>Fig 17</b> Plan général des structures archéologiques avec projection du cadastre napoléonien (échelle 1/500 <sup>e</sup> )	33





# **Inventaires techniques**

## Inventaire des structures par tranchées

N° Tr.	N° Fait	Type	Sondé	Niveau d'apparition	Niveau de lecture	Plan	Long. (m)	larg. (m)	prof. (m)	Profil
1	1.1	Fossé	X	0,3	0,3	Rectiligne		0,58<x<0,70	0,24	U
	1.2	Fossé	X	0,3	0,3	Rectiligne		0,63<x<1,34	0,4	U
	1.3	Fossé	X	0,23	0,3	Irrégulier		0,60<x<1,13	0,2	U
2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3	3.1	TP	-	-	0,44	Ovale	0,60 min	0,43		-
	3.2	Fossé	-	-	0,44	Rectiligne		0,51<x<0,78		-
	3.3	TP	-	-	0,44	Ovale	0,48 min	0,43		-
4	4.1	Fossé	X	-	0,44	Rectiligne		0,60<x<0,86	0,34	U
	4.2	Fosse	-	-	0,44	Ovale	0,95	0,65		-
	4.3	Anomalie géologique	X	-	0,44	Irrégulier	2 min	1,15	0,18<x<0,35	-
	4.4	Fosse/Fossé	-	-	0,44	Oblongue	1,15 min	1,15		-
	4.5	TP	-	-	1,44	Circulaire	0,65 min	0,62		-
	4.6	Fosse/Fossé	-	-	2,44	Oblongue	1,30 min	0,9		-
	4.7	Fosse	X	-	3,44	Circulaire	1,9	1,9	0,61	cuvette à fond plat

## Inventaire des documents

N° document	Type	Matériau	Technique	Dimensions (cm)	Auteur	Date	N° Tr.	N° Fait
1	Relevés des tranchées	Calque polyester	Crayon	42 x 29,7	AS JC	Oct. - 17	1 - 4	Tous
2	Relevés des structures	Calque polyester	Crayon	42 x 29,7	JC	Oct. - 17	1 et 4	1.1 - 1.2 - 1.3 - 4.1 - 4.7



## Inventaire des photographiques

P1000147 - D117862 - Vue vers le NO de la parcelle.JPG	P1000175 - D117862 - Tranchée 4, F 4.7, Coupe N.JPG
P1000148 - D117862 - Vue vers le SO de la parcelle.JPG	P1000176 - D117862 - Tranchée 4, F 4.7, Coupe N.JPG
P1000149 - D117862 - Vue vers le S de la parcelle.JPG	P1000177 - D117862 - Tranchée 4, F 4.7, Coupe N.JPG
P1000150 - D117862 - Tranchée 1, vue vers le S.JPG	P1000178 - D117862 - Tranchée 3, Log E.JPG
P1000151 - D117862 - Tranchée 1, vue vers le S.JPG	P1000179 - D117862 - Tranchée 3, Log O.JPG
P1000152 - D117862 - Tranchée 1 F1.1, F1.2, F1.3, vue vers le NNE.JPG	P1000180 - D117862 - Tranchée 4, Log S.JPG
P1000153 - D117862 - Tranchée 1 F1.1, F1.2, F1.3, vue vers le NNE.JPG.JPG	P1000181 - D117862 - Tranchée 4, Log N.JPG
P1000154 - D117862 - Tranchée 1 F1.1, F1.2, F1.3, vue vers le NNE.JPG.JPG	P1000182 - D117862 - Tranchée 4, Log N.JPG
P1000155 - D117862 - Tranchée 1, F1.1 et F1.2, vue zénithale.JPG	P1000183 - D117862 - Tranchée 1, Coupe E, vue vers le SE.JPG
P1000156 - D117862 - Tranchée 1, F1.2 et F 1.3, vue zénithale.JPG	P1000184 - D117862 - Tranchée 1, Coupe E, vue vers le SE.JPG
P1000157 - D117862 - Tranchée 1, F1.3, vue vers l'O.JPG	P1000185 - D117862 - Tranchée 1, Coupe E, F1.3, vue vers l'E.JPG
P1000158 - D117862 - Tranchée 1, F1.3, vue vers l'O.JPG	P1000187 - D117862 - Tranchée 1, Coupe E, vue vers le NE.JPG
P1000159 - D117862 - Tranchée 1, F1.3 et résurgence source, vue vers l'O.JPG	P1000188 - D117862 - Tranchée 1, Coupe E, F1.1, vue vers l'E .JPG
P1000160 - D117862 - Tranchée 1, Log N.JPG	P1000189 - D117862 - Tranchée 1, Coupe E, F1.2, vue vers l'E.JPG
P1000162 - D117862 - Tranchée 1, Log nord.JPG	P1000190 - D117862 - Tranchée 1, Coupe E, F1.2, vue vers l'E.JPG
P1000163 - D117862 - Tranchée 2, Log E.JPG	P1000191 - D117862 - Tranchée 1, Coupe O, F1.1, vue vers l'O.JPG
P1000164 - D117862 - Tranchée 2, Log O.JPG	P1000192 - D117862 - Tranchée 1, Coupe O, vue vers le NO.JPG
P1000165 - D117862 - Tranchée 2, Log O.JPG	P1000193 - D117862 - Tranchée 1, Coupe O, F1.2, vue vers l'O.JPG
P1000166 - D117862 - Tranchée 1, Log S.JPG	P1000194 - D117862 - Tranchée 1, Coupe O, vue vers le NO.JPG
P1000167 - D117862 - Tranchée 4, F 4.1, Coupe S.JPG	P1000195 - D117862 - Tranchée 1, Coupe O, F1.3, vue vers l'O.JPG
P1000168 - D117862 - Tranchée 4, F 4.1, Coupe N.JPG	P1000196 - D117862 - Ambiance.JPG
P1000169 - D117862 - Tranchée 4, F 4.1, Coupe N.JPG	P1000197 - D117862 - Tranchée 4, vue d'ensemble de F4.4, F.5, F4.6, vers le SSO.JPG
P1000170 - D117862 - Tranchée 4, F 4.1, Coupe N.JPG	P1000198 - D117862 - Tranchée 4, Vue d'ensemble de F4.4 et F4.5, vers le SSO.JPG
P1000171 - D117862 - Tranchée 4, F 4.3, Coupe N.JPG	P1000199 - D117862 - Tranchée 4, F4.4 et F4.5, vue vers le NNE.JPG
P1000172 - D117862 - Tranchée 4, F 4.3, Coupe N.JPG	P1000200 - D117862 - Tranchée 4, F4.2, vue vers le S.JPG
P1000173 - D117862 - Tranchée 4, F 4.3, Coupe N.JPG	P1000201 - D117862 - Tranchée 4, F4.2, vue vers l'O.JPG
P1000174 - D117862 - Tranchée 4, F 4.3, Coupe N.JPG	P1000202 - D117862 - Tranchée 3, vue d'ensemble vers l'O.JPG







Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de la Culture  
et de la Communication  
ministère de  
l'Enseignement supérieur  
et de la Recherche

#### **Chronologie**

Temps modernes  
Époque contemporaine  
Indéterminé

#### **Sujets et thèmes**

Fosse  
Parcellaire

#### **Mobilier**

/

### **Diagnostic archéologique Tréglonou - Kerellen**

Le diagnostic réalisé au lieu-dit « Hent Menez Kerzon » à Fouesnant fait suite au dépôt d'un acte de vente de la parcelle de 1 999 m<sup>2</sup>, sur laquelle seront construites trois maisons individuelles. La prescription de diagnostic archéologique, émise par les services de l'état, a été motivée par la présence d'un indice de site sur la parcelle concernée, relative à la découverte, en 1977, de tessons de céramique, d'ustensiles et d'une meule, lors de la réalisation de travaux ruraux.

Malgré cet indice de site, aucun mobilier archéologique n'a été mis au jour, les quelques structures observées n'ont de ce fait pu être datées. Le parcellaire est pour partie contemporain, et pour l'autre non datée. Les autres structures ont été en partie testées, elles ne révèlent aucune organisation témoignant d'une occupation organisée et ne sont en outre pas datées.

A l'issue de ce diagnostic, il apparaît que la zone concernée par le projet offre peu d'indices d'occupation archéologique.

#### **Inrap Grand Ouest**

37 rue du Bignon  
CS 67 737  
35 577 Cesson-Sévigné

[www.inrap.fr](http://www.inrap.fr)